

Conseil de quartier n°2 « Mont Saint Martin » Réunion du lundi 7 décembre 2020 à 18 h en visioconférence

Présents :	
Valérie LACROUTE, Maire de Nemours	Présidente des Conseils de quartier
Charlotte VAILLOT,	Adjointe au Maire, en charge de la Démocratie locale,
	services à la population & communication
Philippe ROUX	Co président du conseil de quartier N°2
Adjoint au Maire délégué Patrimo	oine historique, accessibilité & renouvellement urbain
Gilles KINDERF	Conseiller municipal
Christian BRUNET	Conseiller municipal
Ismaïl ABDILLAH	Habitant de la Résidence des Noisetiers
Audrey BENKEMACHE	Habitante de la Résidence des Cerisiers
Cyrille GEBCZYNSKI	Habitant de la Résidence des Sorbiers
Françoise PELLETIER	Habitante de la Résidence des Charmes
Emilie et Stéphanie	Centre Social « la Mosaïque »
Véronique GENDEREAUS	Service Démocratie locale et vie des quartiers (mairie)
Excusés: Daniel CATALAN, Aboudou ZAABAY,	Catherine BEAULANDE, Anne DA COSTA, Myriam
GUENNON, Mariam HAIDARA, Fatima-Nora IDOL	JAOUK, Viviane LAIZEAU, Philippe SERREAU et Siham
TAYEB SEKKOUMI	

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS
présentation des élus	Madame le Maire, présente les élus qui participent à ce premier conseil de quartier et espère que la situation sanitaire permettra une rencontre en présentiel prochainement.
 présentation des membres du Conseil de quartier 	Tous les candidats au Conseil de quartier ont été retenus. Ismaïl ABDILLAH est Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap à l'école des Chérelles. Audrey BENKEMACHE est Assistante Maternelle. Cyrille GEBCZYNSKI travaille dans la grande distribution. Françoise PELLETIER est récemment retraitée.
 présentation du fonctionnement des Conseils de quartier 	Charlotte Vaillot présente le fonctionnement des conseils de quartier et précise que cette instance de concertation permet d'associer pleinement les habitants à la mise en œuvre des différents projets municipaux et d'échanger sur leurs diverses préoccupations. - La Ville de Nemours organise trois diagnostics en marchant par an depuis 2014. Les conseillers de quartier seront invités à cette promenade urbaine qui permet de recenser les besoins, les faiblesses, les problèmes ou enjeux mais également les points de satisfaction et les atouts du Quartier Politique de la Ville. - Les conseillers de quartier seront invités à participer à des évènements publics, des cérémonie et des commémoration. - Un budget sera attribué par la Ville de Nemours pour chaque quartier, pour la réalisation d'actions, d'évènements, en rapport avec la vie locale, sous l'égide du co-président de quartier.





Moyen de communication mis à disposition : Sur le site de la ville, il y a une rubrique dédiée à la Démocratie Locale : https://www.nemours.fr/votre-mairie/conseils-des-quartiers/

Les conseillers de quartier sont invités à utiliser « signaler un problème » par l'application Néocity.

Véronique Gendereau, est chargée de la Démocratie locale, elle est joignable en Mairie au 01.64.78.44.39 et par mail : democratielocale@ville-nemours.fr

Madame le Maire présente les travaux en cours et à venir

- Rue Jean Giono, un aménagement est actuellement réalisé, sur la partie dangereuse pour les piétons (en haut côté rue des Guichettes) pour une somme de 22 000 €.
- Dans les ex-locaux de l'école maternelle Lavaud, le patrimoine de la bibliothèque est installé. Des travaux vont débuter afin d'accueillir 2 associations sportives, la boxe et le tennis de table
- Le Centre Social développera des actions hors les murs sur tous les quartiers et en direction de tous les Nemouriens,
- La résidence l'Express, immeuble au-dessus des 8 commerces de la rue Eugène Thoison, comprend 25 studios adaptés, que Val De Loing Habitat loue aux "Amis de l'Atelier" et 15 logements en accession à la propriété qui sont vendus.
- Des stores vont être posés sur les 8 commerces, à l'Ouest de la rue Eugène Thoison
- La rue Claude Monet est ouverte à la circulation
- Le terrain vide a été rétrocédé à la Sorgem pour la construction d'un immeuble de 47 appartements en accession à la propriété (R+5).
- La voirie devant les Sorbiers est une liaison douce (piétons-vélos), uniquement accessible aux véhicules des pompiers et de collecte des ordures ménagères
- Les cellules commerciales aux pieds des Sorbiers vont être investies par un pôle de prévention et d'accompagnement de la jeunesse et la Réussite éducative
- Nombreux aménagements sont prévus sur le terrain d'aventure : mise en place d'un parcours de *street workout*, d'un parcours de santé, des jeux d'eau, des tables de pique-nique. La réhabilitation du terrain de foot et de la clôture sont également prévus.

Signalements des habitants :

- La colonne enterrée située dans l'enclos réservé aux locataires des Cerisiers, allée des Chérelles, est toujours hors service depuis début septembre
- Il y a deux passages piétons devant l'école des Chérelles, la personne qui réalise le passage des piétons pourrait-elle le faire sur le second ? Un projet de sécurisation du parvis devant l'école des Chérelles est en cours.
- Le hall du 44 rue de Chérelles a été repeint récemment mais a déjà été endommagé par des coups de crayons
- Un canapé est installé dans le hall du 3 rue Auguste Renoir

Fin de la réunion à 19h15

Points divers

CONSEILS DE QUARTIER DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN SERVICE DÉMOCRATIE LOCALE & VIE DES QUARTIERS Hôtel de ville - 39 rue du Docteur Chopy

Hötel de ville - 39 rue du Docteur Chopy 77140 NEMOURS

01 64 78 44 39 democratielocale@ville-nemours.fr